



SOPRAGGLO

ESCLES

1 RTE DE FOUILLOY
60220 ESCLES ST PIERRE
TEL: 03.44.04.20.20 FAX: 03.44.04.51.49

Bon No:	1ere Gachée: (1)	Date:	zone:							
	Quantité: m3	Réf. commande(2):	Véhicule:							
Client:	Chantier:		Chauffeur:							
			Transport:							
<table border="1"> <tr> <td>ARRIVEE CHANTIER convenue</td> <td>DECHARGEMENT réelle</td> <td>DEPART debut</td> <td>RETOUR fin</td> <td>ATIENTE chantier</td> <td>RETOUR centrale</td> </tr> </table>			ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT réelle	DEPART debut	RETOUR fin	ATIENTE chantier	RETOUR centrale	Quantite Origine : Quantite Restante : Livree Reelle :	CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 8
ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT réelle	DEPART debut	RETOUR fin	ATIENTE chantier	RETOUR centrale					
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(?)	Dmax				
Ciment(type et classe)		Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)						
Appellation commerciale :			Garac. complémentaire :							
Propriétés spécifiées :										
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE					
					Nom:					
					Signature du client:					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:						

- (1) Sauf dispositions particulières.le béton doit être mis en oeuvre au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
 (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
 (3) la classe **XD** ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression.non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
 (4) contrôle de la résistance sur cubes.
 (5) Dosaçie minimal en liant équivalent.si spécifié par le client pour les BPS;dosaçie nominal en ciment pour les BCP.
 (6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201 ;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
 (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
 (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
 (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN.Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non